

## Compte-rendu Assemblée plénière des tables de quartier

Une quarantaine de personnes était présentes avec une forte proportion d'habitants des Rosiers. Depuis 2015, il y a une continuité de l'action des tables de quartier et des participants (de la Marine Bleue, des Rosiers, du Canet Jean Jaurès, des Marronniers, de St Gabriel, de la Maison Blanche et du noyau villageois Clair Soleil). Certains habitants disposent d'une culture du débat public. Pour beaucoup les habitants se connaissent et se retrouvent dans le cadre des tables de quartier.

Au moins quatre conseillers citoyens du Conseil Citoyen du 14<sup>e</sup> ouest et plusieurs membres du Conseil d'Administration du Centre Social Familial St Gabriel dont au moins un habitant adhérent actif du CIQ St Gabriel Clair Soleil Bon Secours ont pris part à cette assemblée des Tables de quartier. L'animatrice technique des Compagnons Bâisseurs Provence pour les Rosiers était présente. Enfin, un ancien président du Conseil syndical des Rosiers devenu coordinateur technique salarié de la copropriété a expliqué en quoi consiste ses fonctions et a indiqué le nom de son remplaçant à la tête du conseil syndical. Les sujets abordés par cette assemblée ont été laissés à l'appréciation des personnes présentes.

Robin, le nouvel animateur de table de quartier, présente un certain nombre de dossiers portés par les tables de quartier et évoque les avancées concrètes auquel il a contribué avec des habitants depuis sa prise de fonctions le 13 juin 2019. Le précédent animateur Vincent a quitté son poste le 19 avril pour devenir coordonnateur du développement des tables de quartier dans les différents quartiers de Marseille.

### Déroulé de l'assemblée :

Un tour de présentation des personnes présentes est effectué.

### **Le débat se concentre autour de la situation des Rosiers, qui constitue finalement le sujet principal du temps d'échange.**

Les positions exprimées sont en générales très tranchées et portent sur la dénomination du ou des responsables des problèmes qu'accumulent cette copropriété. Certains habitants font l'effort de réaliser la synthèse des propos précédents et tentent de dépasser les problèmes vécus.

Il est fait mention d'occupants sans bail d'appartements ou de caves, de camping-car habités stationnés dans le parking à ciel ouvert qui borde les bâtiments et de tensions au sein de la copropriété qui ont parfois dégénérées jusqu'à provoquer des blessés, notamment récemment les 14 et 15 septembre. Depuis le 25 juillet 2019, des équipes de médiateurs sociaux urbains de l'addap13 travaillent dans les Rosiers.

De nombreuses personnes évoquent également la saleté des parties communes de la copropriété et mettent en cause la qualité du travail des agents de nettoyage à l'intérieur des bâtiments (escaliers). S'ensuit un débat et des explications sur le rôle et la responsabilité du conseil syndical et du syndic de copropriété.

Un membre du Conseil Syndical des Marronniers signale une évolution heureuse dans la gestion de sa copro, depuis que toutes les prestations, toutes les factures sont validées par le Conseil syndical : « le résultat c'est que les charges ont baissé ».

« *Il faut créer une association de locataires !* », suggère un nouvel habitant du quartier.

La question de pose de faire nommer un administrateur judiciaire. Quelle procédure ? Qui peut le demander ? La préfecture peut le demander. Les propriétaires le peuvent également si le pourcentage d'endettement dans le budget de la copropriété est supérieur à 15 % et qu'il y a plus de

200 lots ( titres de propriétés sur un bien immobilier appartements, caves par exemple). Il y a des attentes de certains habitants en ce sens.

Les habitants des Rosiers pointent des difficultés énormes et de tous ordres : sociales, économiques, trafics, violences, insécurité. Les services publics : pompiers, police, médecins, infirmiers, assistante sociale de la CAF, psychologues de l'association d'aide aux victimes d'actes de délinquance hésitent à intervenir ou n'interviennent pas dans la copropriété.

Des travaux importants des ascenseurs ont été votés en AG le 17 septembre 2019 pour les différents bâtiments. Un projet de remplacement des boîtes aux lettres sera présenté à la prochaine AG au 2e trimestre de 2020.

D'autres personnes résidentes des Rosiers ont pointé la responsabilité de certains habitants, qui agissent en constante violation du règlement de la copropriété. Les comportements déviants constitueraient une partie de la norme aux Rosiers.

Cela se traduit par un manque de propreté et des nuisances sonores pouvant aller jusqu'au tapage nocturne. Le manque de vigilance et d'attention porté aux enfants, dont certains resteraient seuls en dehors de leur logement à tout heure du jour et de la nuit, est également déploré. Ces derniers témoignages sont mis en lien avec des problématiques éducatives et de parentalité.

Robin, l'animateur des tables de quartier, indique que le CS St Gabriel a accepté la demande de la Préfecture d'ouvrir un accueil de loisir à Sinoncelli à partir des vacances de la Toussaint 2019.

Il est enfin fait mention que certains propriétaires se contentent de percevoir les aides au paiement du loyer de la CAF, car ils éprouvent des difficultés à trouver des locataires pouvant régler leur part du loyer. En effet, ce sont des personnes en grande précarité économique, en très grande difficulté sociale qui viennent emménager aux Rosiers. Et il est difficile d'en partir, y compris pour les propriétaires occupants qui ne peuvent pas vendre.

Un habitant des Rosiers informe : *« Nous sommes en train de créer une association aux Rosiers, pour se réunir avec les habitants, pour aider nos enfants. Il faut accepter de brasser la merde et chercher le médicament pour le quartier »*.

Une habitante propose d'organiser une manifestation devant la Mairie, la Préfecture ou la CAF.

### **Pistes de travail retenue par l'Assemblée des tables de quartier :**

Un membre du Conseil citoyen 14e ouest invite les habitants des Rosiers à témoigner par écrit de la dégradation de leurs conditions de vie. Elle envisage après accord de l'ensemble des membres du Conseil citoyen 14e ouest que leurs propos figurent dans une lettre au préfet adressé par le Conseil citoyen 14e ouest dans le cadre du droit d'interpellation du Préfet délégué à l'égalité des chances des conseil citoyens.

La seconde piste de travail retenue par les habitants des Rosiers est de réaliser des réunions de travail avec le Conseil syndical, afin d'aborder une par une les situations intolérables vécues par les habitants, afin de trouver des solutions pour y mettre un terme. Les priorités semblent porter sur le manque de nettoyage des parties communes intérieures et extérieures des bâtiments et l'absence de sécurisation des espaces sportifs et de jeux situés dans la copropriété, que les conducteurs de deux roues motorisés pénètrent pour le plus grand danger des usagers de ces espaces.

## **Agenda 2020 :**

### **Les mercredis des Rosiers 14h – 17h :**

*La table de quartier y conduit un travail sur les sujets dont elle se saisit et élargit le cercle de ses participants. Il y a des animations pour tous les âges proposées par les Compagnons Bâisseurs Provence, le Centre Social St Gabriel, ATD Quart Monde et Arts et Développement.*

### **Mardi 14 janvier à 16h 30 :**

Table du **partage de galettes des rois** par la Table de quartier des habitants de la Marine bleue

### **Samedi 11 avril à midi.** Repas partagé de la Marine bleue :

*Fête des voisins sur le thème du jardinage et du printemps.*

**Samedi 30 mai : Vide-Grenier** des habitants de la Marine Bleue et de leurs voisins des alentours

### **Lundi 20 janvier à 14h :**

*Première table de quartier Jean-Jaurès, Massalia Larousse au centre social du grand Canet. Des habitantes de ces trois cités accueillent avec enthousiasme un essaimage des tables de quartier animées par l'animateur des tables de quartier du Centre social St Gabriel.*

**Prochaine Assemblée plénière des Tables de quartier mardi 21 janvier 18h - 20h**